



L'ADEA et le gouvernement de la Namibie publient le rapport national d'évaluation sur l'efficacité de la mise en œuvre de la politique de l'assiduité en milieu scolaire.

Abidjan (Côte d'Ivoire), 12 décembre 2019 – L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique ([ADEA](#)) et le gouvernement de la République de Namibie à travers le ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture ([MoEAC](#)) ont réalisé et publié avec succès le rapport d'évaluation sur l'efficacité de la mise en œuvre de la politique de l'assiduité en milieu scolaire en Namibie. L'étude d'évaluation, dirigée par Madame le professeur Hellen Inyega, personne ressource de l'ADEA, a évalué l'efficacité, l'efficacé, la pertinence, la reproductibilité et la durabilité du projet pilote sur les innovations pour le suivi de la fréquentation des enseignants et des apprenants dans le pays.

Le projet pilote 2017/18 a mis en œuvre le module de rapport sur la fréquentation scolaire d'un système de gestion scolaire basé sur les TIC, appelé School-Link, dans 103 écoles à travers la Namibie, y compris une école mobile avec plus de 3.000 élèves. Les principaux objectifs du projet étaient d'améliorer le suivi et l'évaluation au niveau de l'école, d'établir la corrélation entre la fréquentation scolaire et les résultats d'apprentissage, de fournir des recommandations pour l'amélioration de la politique de fréquentation scolaire dans le pays et de contribuer au développement d'un modèle comprenant un ensemble de variables et facteurs qui influencent un système efficace de gestion des données sur la fréquentation scolaire reproductible dans d'autres pays.

Les principales conclusions de l'évaluation indiquent que :

1. La conception et les objectifs du projet d'assiduité en milieu scolaire étaient de qualité et restent pertinents. Le projet a trouvé un écho dans les principaux cadres éducatifs tels que : a) la stratégie namibienne de développement de l'éducation ; b) Stratégie continentale d'éducation pour l'Afrique 2016-2025 (CESA 16-25) ; c) l'Agenda 2030 et en particulier l'Objectif de développement durable (ODD) 4 ; et d) l'Agenda 2063 pour l'Afrique ;
2. La planification du projet a été efficace avec des contraintes institutionnelles mineures et des retards aux premiers stades de la mise en œuvre ;
3. Soixante-sept (67) pour cent des écoles pilotes ont mis en œuvre la politique de fréquentation scolaire ; tous les participants à l'évaluation affirmant leur connaissance du projet, de ses objectifs, des avantages escomptés et des bénéficiaires ;
4. Le projet a eu un impact potentiel positif. Environ soixante (60) pour cent des écoles pilotes interviewées ont signalé une réduction de l'absentéisme des apprenants et une augmentation des heures de contact pour l'enseignement grâce à une meilleure présence des apprenants et des enseignants ;
5. La mise en œuvre du projet pilote en Namibie est probablement durable, surtout du point de vue des coûts institutionnels, récurrents et coûts-avantages. Le MoEAC a fait de l'initiative une priorité élevée avec une bonne volonté politique et un soutien budgétaire. Les activités de renforcement des capacités des enseignants sont fermement ancrées dans le plan de travail annuel de la division des TIC du MoEAC et son mandat principal avec les écoles de toute la Namibie.

Le rapport d'évaluation a décodé l'ensemble des processus du projet, depuis le début, la préparation du projet, les modalités de mise en œuvre du projet, les activités du projet jusqu'à la durabilité et la reproductibilité du projet. Il a démontré la corrélation entre l'absentéisme scolaire et les résultats d'apprentissage, et a présenté des recommandations pour le développement des capacités, la sensibilisation et l'amélioration de la politique de fréquentation scolaire en Namibie.

Il convient également de noter plusieurs leçons tirées du projet pilote sur la politique de fréquentation scolaire de la Namibie, telles que reflétées dans le rapport et le modèle de reproduction du projet proposé, qui sont destinées à guider la mise à l'échelle du projet dans les écoles namibiennes, la conception de futurs programmes et la reproduction de l'initiative dans d'autres pays.

Le rapport complet est [disponible ici en téléchargement](#).

Pour plus d'information veuillez contacter :

- Makha Ndao, Coordinateur, Task force de l'ADEA sur la gestion de l'éducation et l'appui aux politiques (ADEA-TFGEAP), E: m.ndao@afdb.org, T : (+263) 24.27.75.776
- Andreas Nangolo Shigwedhah, Responsable principal de l'éducation, Direction de la planification et du développement (PAD), ministère de l'Éducation, des Arts et de la Culture - Namibie, E: andreasshigwedha@gmail.com, T : (+264) 81.24.55.363
- Simbarashe Dzinoreva, Assistant de programme, Task force de l'ADEA sur la gestion de l'éducation et l'appui aux politiques (ADEA-TFGEAP), E : s.dzinoreva@adeanet.org, T : (+263) 77.50.11.938

Pour les médias :

- Stefano De Cupis, Chargé principal de communication, ADEA, T: (+225) 20 26 42 61, E: s.decupis@afdb.org

À propos de l'ADEA :

L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) est la voix de l'éducation en Afrique et un réseau clé de ministères de l'éducation. Elle joue un rôle important dans l'espace éducatif en tant que rassembleur, créateur de connaissances et forum de dialogue politique, par l'intermédiaire de ses Pôles de qualité inter-pays (PQIP) et de la Task Force sur la gestion de l'éducation et l'appui aux politiques. L'ADEA contribue à donner aux pays africains les moyens de développer des systèmes d'éducation et de formation de qualité qui répondent aux besoins émergents des pays et favorisent une transformation sociale et économique durable.

www.adeanet.org